

La success story d'un jeune requérant



José Weba Da Silva n'a pas encore de permis, mais il rêve de rester en Suisse. Depuis une année, il travaille pour la commune de Payerne.

PAYERNE

Le programme d'occupation des requérants porte ses fruits: après un an à la voirie, l'un d'eux vient de décrocher un travail pour l'été. Un tremplin pour sortir de l'isolement.

Depuis juin 2008, trois requérants d'asile envoyés par l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) sont en programme d'occupation à

jeune homme, arrivé d'Angola en 2005. Au terme du programme, ses chefs l'apprécient tant qu'ils lui proposent un contrat à durée déterminée. Il est engagé pour l'été, au même tarif que n'importe quel employé communal.

«Ils m'ont donné ma chance»

Une source de grande fierté pour José Weba Da Silva. «J'ai travaillé dur, et ils m'ont donné ma chance», se réjouit-il. A la rentrée, il espère bien trouver

Payerne. Le but: leur offrir une passerelle vers le monde du travail en Suisse, une plus grande autonomie et éviter le désœuvrement et la solitude.

L'un d'eux, José Weba Da Silva, 24 ans, s'est fait particulièrement remarquer. De trois mois à la voirie, son passage est prolongé, pour atteindre la durée maximum d'une année. Il travaille vingt heures par semaine pour un salaire de 300 francs par mois. «J'ai cherché du travail sans succès. Quand l'EVAM m'a proposé ce programme, je me suis dit que ça déboucherait peut-être sur quelque chose», explique le

un autre emploi. «Mon rêve est d'être ingénieur du son, mais une formation coûte cher», regrette le jeune homme.

Dans l'immédiat, il compte sur son CV - sur lequel figure son emploi à Payerne - pour lui ouvrir des portes. «Je vais postuler, peut-être même auprès de la commune», souligne-t-il. Mais pour ça, l'obtention d'un permis serait déterminante. José a déjà essuyé un refus, et le canton n'a pas encore statué sur son recours. Pas de quoi décourager le jeune homme. «J'ai la foi, tout arrive pour une raison», dit-il.

S. B.